

## Séance du 18 juillet 2011

Membres en exercice : .....11  
Membres présents : .....10  
Absents excusés : ..... 1

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 18 juillet 2011 a été transmis aux conseillers municipaux le 11 juillet 2011, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mmes et MM. les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques	M. HERMANN Gilles
M. KRETZ Claude	M. ADAM Denis
Mme SPITZ Christiane	Mme FRANTZ Yvette
M. GRAYER Christian	M. HAUG Jean Jacques
Mme GAUTSCH Bénédicte	M. Patrick KRETZ

Excepté absent et excusé : Monsieur le conseiller Jean Georges CHRIST.

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal.

### **2. Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2011.**

Reporté à la séance prochaine.

### **1. Remplacement des paniers de basket (examen des trois offres).**

Suite à la demande du club de basket, des devis ont été demandés dans le but de remplacer les paniers de baskets existants. Ces travaux s'intègrent dans les travaux pris en charge pour moitié par la COCOBEN. Il est proposé de retenir l'offre la moins disante de la société SATD pour un montant de 7 015.30 HT pour un système manuel avec vérins pneumatiques. Le conseil donne son accord pour les travaux de la société SATD.

Autorise le maire à passer commande auprès de la société SAD suivant le devis de 7 015,30 HT

Une demande de participation financière pour la prise en charge de 50% du coût de l'installation sera transmise à la communauté des communes de Benfeld.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### **3. Remplacement du rideau de scène à la MTL.**

Dans le cadre du remplacement du rideau de scène de la salle des fêtes suites aux observations de la commission de sécurité, une consultation de diverses entreprises a été réalisée. Trois devis sont présentés ce soir par les sociétés suivantes:

- Ewal store : (prix livrés et monté) 1 930 € HT
- Caspar : (Départ usine) 2 335 € HT
- SODIMU variation entre 1 200 et 2 200 € HT (fourniture et pose pour 1 300 € HT supplémentaire).

Le conseil retient la proposition de la société Ewal store,  
**Autorise** le maire à passer commande auprès d'Ewal Store pour un montant de 1 930 HT

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

• **Schéma départemental de coopération intercommunale (projet de fusion des Comcoms)**

- VU** la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 relative à la réforme territoriale,  
**VU** la circulaire NOR IOCB103362C du 27 décembre 2010 du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des collectivités territoriales,  
**VU** la proposition de fusion de la Communauté de communes de Benfeld et Environs et de la Communauté de communes du Rhin, formulée par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale et présentée lors de la séance d'installation de la Commission départementale de coopération intercommunale en formation plénière réunie le 5 mai 2011 et notifiée le 13/5/2011 ;
- Considérant que ce nouvel ensemble proposé ne forme pas une entité cohérente au regard de notre organisation administrative et de la réalité de la vie quotidienne de nos concitoyens ;
- Considérant la coopération engagée depuis 2003 par les trois établissements publics de coopération intercommunale (Communauté de communes de Benfeld et Environs, du Pays d'Erstein et du Rhin) ;

Considérant que le périmètre de ces trois intercommunalités **pourrait correspondre** à un bassin de vie cohérent et **pourrait constituer** une échelle pertinente au regard des enjeux d'aménagement du territoire ;

- Le Conseil Municipal de Witternheim réuni le 18 juillet 2011, après en avoir délibéré,
- émet un avis défavorable à la proposition présentée par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin ;
  - souhaite avoir le temps nécessaire à l'étude d'une fusion étendue aux trois intercommunalités (Communauté de communes de Benfeld et Environs, du Pays d'Erstein et du Rhin) et notamment dans ses incidences sur les compétences, les finances, la fiscalité et la gouvernance ;
  - demande aux trois intercommunalités susvisées de mettre en place dès à présent des commissions de travail permettant d'aboutir à une décision avant le 31 décembre 2012.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

• **Examen de l'avant projet sommaire (rénovation rue des Fleurs et rue des Champs)**

- Le Maire reprend les observations émises par la commission réunie lors de l'examen de l'avant projet sommaire présenté par le bureau d'études FABER-SIMLER.
- le projet 'variante 2' avec création de places de parking sur la place centrale est retenue.

- Le Conseil souhaite le maintien des trottoirs en place actuellement dans la partie centrale avec simple réfection des enrobés.
- Le trottoir coté Est du chemin de la nouvelle voie 'Judenweg' n'est pas jugé nécessaire.

Ces observations seront transmises au bureau d'études et à la communauté des communes en charge de la voirie et qui assure la maîtrise d'ouvrage.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

- **Décisions modificatives**

Afin de prévoir des crédits budgétaires pour rembourser les emprunts en capital, le trésorier nous demande de prévoir les décisions modificatives suivantes :

Dépense Section de Fonctionnement : chap. 022 : - 16 000,00 €  
 Dépense Section de Fonctionnement : chap. 023 : + 16 000,00 €

Recette Section d'Investissement : chap. 021 : + 16 000,00 €  
 Recette Section d'Investissement : art 1641 – chap. 16 : + 6 958,74 €  
 Recette Section d'Investissement : art 168758 – chap. 16 : + 9 041.26 €

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

- **Avant projet « aire de lavage pulvérisateur »**

Les agriculteurs de la commune souhaitent créer une aire de lavage pulvérisateur afin de répondre aux normes concernant les phytosanitaires. La commune serait porteur du projet afin d'obtenir les subventions pour ce projet, l'Agence de l'Eau pouvant financer les travaux à hauteur de 60 % le reste étant à la charge des agriculteurs participant au projet.

Estimant que le projet est d'intérêt général et s'inscrit dans la gestion des déchets, le Conseil se **propose** de porter le projet.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

- **Avis sur demande PC construction d'un troisième poulailler (HERMANN Gilles)**

Le maire informe les conseillers du dépôt de permis de construire d'un nouveau poulailler présenté par M. Gilles Hermann sur le site de son exploitation actuelle.

- **Attribution du marché fenêtre**

Suite à l'appel d'offres (MAPA) concernant le remplacement des fenêtres du presbytère et du local attenant de bibliothèque 2 offres ont été remises dans les délais.

L'ouverture de plis a été réalisée le 11 juillet 2011 à 19h30 par la commission d'appel d'offre. Les offres ont été jugées conformes et correspondant aux critères définis dans l'appel d'offres. La commission se propose de retenir l'offre la mieux disante de la société BIEBER PVC.

- société Bieber PVC de 27 488 € HT
- société Schweitzer 43 774 € HT.

Le conseil entérine la décision de la commission d'appel d'offres à savoir retenir la société Bieber PVC.

**Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs au marché et à passer commande pour un montant de 27 488 €HT,

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

• **Point sur lancement projet columbarium**

Le maire informe le conseil que la demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) (nouvelle appellation de la DGE) pour la construction du columbarium n'a pas été retenue par la sous préfecture pour 2011. Cependant le dossier étant complet, les travaux peuvent être entrepris dès à présent avec possibilité de réitérer la demande de subvention pour l'année 2012. Le conseil accepte le démarrage du projet.

Le conseil municipal :

**Propose** de démarrer les travaux en 2011

**Autorise** le maire à procéder aux consultations des entreprises.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

• **Divers et information**

- Pour sécuriser les abords de l'école et les arrêts des bus scolaires, il est proposé de poser un panneau aux alentours de la rue de l'École pour la protection des enfants sortant de l'École, et un rappel zone 30.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h00.

Suivent les signatures au registre des membres présents du Conseil Municipal.

HELFTER Jacques	CHRIST Jean-Georges ABSENT EXCUSE	SPITZ Christiane
ADAM Denis	FRANTZ Yvette	GRAYER Christian
HAUG Jean-Jacques	KRETZ Patrick	KRETZ Claude
GAUTSCH Bénédicte	HERMANN Gilles	